

DESCRIPTIF DE L'OUVRAGE DE RETENTION / INFILTRATION DES EAUX PLUVIALES

So'Box *ou similaire*

Fourniture et pose d'un ouvrage enterré de gestion des eaux pluviales constitué en structure alvéolaire ultra légère (SAUL), inspectable et hydro curable de type :

So'Box de **Sogemap** ou équivalent.

Le bassin sera constitué de modules en **polypropylène (PP) régénéré** avec un indice de vide de 94 %.

Un seul type de modules pour assurer :

- la diffusion et ou le stockage des eaux pluviales.
- l'inspectabilité et l'hydro-curabilité du bassin.

Caractéristiques dimensionnelles des cellules :

- **L800 I 800 h510mm** avec une capacité nette de 306 litres (assemblage de deux modules).
- **L800 I 800 h300mm** avec une capacité nette de 180 litres (assemblage d'un module et d'une plaque supérieure).
- Le poids de chaque module sera inférieur à 10 kg pour assurer une parfaite manœuvrabilité.

Les modules seront rendus solidaires par emboîtement pour les liaisons verticales et par la pose de clefs assurant les liaisons horizontales.

Le bassin est conçu de telle sorte qu'il permette une visitabilité et une hydro curabilité totale. Tous les modules sont visitables (par camera) et hydro-curables.

Les modules seront certifiés par un organisme agréé. (ATEC)

Conception des modules selon norme NF EN 17152-1

Resistance à la compression selon norme NF EN 17150 dans les trois directions (x, y, z)

Caractéristiques à **long termes** selon norme **NF EN 17151 adapté**

certification matérialisée par la marque QB

Des puits d'accès verticaux intégrés pourront compléter le dispositif :

- visite et hydrocurage
- dégrillage et régulation des débits de fuites
- captage des eaux

Les canalisations seront raccordées directement sur la périphérie de la structure jusqu'au DN 250. Des cônes de connexions permettront les raccordements en DN 315 et 400 sur l'ensemble de la périphérie du bassin.

Des événements permettront d'équilibrer les pressions dans la structure. Le nombre et l'emplacement des puits de ventilations seront précisés par l'étude technique.

Le dimensionnement et placement de l'ouvrage seront conformes aux spécifications du fascicule 70 – ouvrage assainissement du CCTG et aux recommandations du guide technique « Les structures alvéolaires ultralégères (SAUL) pour la gestion des eaux pluviales » (Réf. IFSTTAR, Edition 2011).

Le fabricant devra fournir une note de calcul justifiant de la **résistance mécanique à court et à long termes** en vertical et en latéral, en relation avec le type charge prévisionnelle et la profondeur de pose.

Dans le cas d'infiltration, un géotextile d'une épaisseur comprise entre 250 à 310 gr/m² (selon la norme NF ISO 964-1) enveloppera totalement la structure. Dans le cas de rétention, une géomembrane sera protégée du poinçonnement entre deux couches de géotextile. La mise en œuvre, ainsi que les caractéristiques de la géomembrane et du géotextile respecteront les préconisations du fournisseur.